

Protocole sanitaire COVID-19



Afin de lutter contre la propagation du COVID-19 et de garantir la sécurité des joueurs, des joueuses, des accompagnateurs, des entraîneurs, des membres du bureau..., le Sun Frisbee club de Créteil met en place certaines recommandations à appliquer lors des entraînements et autres événements sportifs et non-sportifs organisés par le club.

Ce protocole sanitaire est établi à partir des recommandations du Ministère de la santé et de la Fédération Française de Flying Disc.

Ce protocole sanitaire prend effet dès la reprise sportive en septembre 2020, s'applique aussi bien pour les entraînements en salle (indoor) qu'en extérieur (outdoor) et pourra être modifié si nécessaire en fonction des consignes gouvernementales, fédérales et/ou municipales.

DESINFECTION DES MAINS :

Il sera demandé à tous les participants (joueurs, entraîneurs, spectateurs...) de se désinfecter les mains au début et à la fin de l'entraînement, ainsi que durant la séance de façon régulière (après s'être touché le visage, après s'être mouché, après un contact physique avec une autre personne...)

Un flacon de Solution Hydro-Alcoolique (SHA) sera mis à disposition des participants durant les entraînements.

Pour limiter les manipulations de ce flacon commun à toutes et à tous, **le club encourage les joueurs et joueuses à apporter aux entraînements leur flacons SHA personnel et clairement identifié.**

MATERIEL SPORTIF :

Le matériel sportif (plots de marquage, tableau de score...) sera manipulé **uniquement par l'entraîneur** clairement identifié, qui se désinfectera les mains avant et après l'installation et le rangement.

Les disques volants (Frisbee) du club seront désinfectés avant et après l'entraînement. Nous demanderons aussi à tous les joueurs et joueuses ramenant leurs disques, **de les désinfecter avant et après l'entraînement.**

Les joueurs devront emmener leur chasuble, donnée par le club, désinfectée avant chaque entraînement.

LIMITATIONS DES CONTACTS PHYSIQUES :

Les contacts physiques superflus doivent être évités : serrage de main, embrassade, « check », ronde de fin de match ou « huddle », échange d'objet (gourdes, nourriture, flacon de SHA, chasuble...).

DISTANCIATION PHYSIQUE :

Sur le terrain d'ultimate (indoor et outdoor), les activités (matches...) peuvent se dérouler **comme d'habitude en adéquation avec le règlement officiel de la fédération.**

Durant les phases d'échauffement collectif, de préparation physique, d'exercices, d'attente sur la side-line, dans les tribunes : il est demandé aux participants (joueurs, entraîneurs, public) de respecter entre eux **une distance physique minimale de 2 mètres.**

PORT DU MASQUE :

Le port du masque n'est pas préconisé pour les joueurs et les joueuses **pendant l'activité physique et les phases de récupération.**

En dehors de ces phases d'activité physique et de récupération, **le port du masque est obligatoire en indoor et outdoor** (si les conditions météorologiques le permettent)

Celui-ci ne doit également pas être oublié durant le trajet domicile – entraînement.

En indoor, les entraîneurs non-joueurs doivent porter un masque et maintenir une distance physique minimale de 2 mètres avec les participants, notamment lors des explications des exercices. En outdoor, le port du masque est conseillé quand les conditions météorologiques le permettent.

Le public et les bénévoles ne participant pas aux activités physique doivent porter le masque (indoor et outdoor).

INFORMATIONS DIVERSES :

L'utilisation des vestiaires est autorisée : l'ensemble des précédentes recommandations et des gestes barrières précédemment cités doivent être scrupuleusement appliqués. Le club recommande aux joueurs et joueuses si cela est possible de venir aux entraînements directement en tenue de sport.

Une fiche de traçabilité des personnes présentes (joueurs, encadrants, bénévoles...) sera mise en place lors de chaque entraînement. Cette fiche de traçabilité sera renseignée par l'entraîneur.

AUCUNE ACTIVITE SPORTIVE NE DOIT ETRE ENTREPRISE EN CAS DE SYMPTOMES MEME BANALS : toux, fièvre, perte du goût, maux de gorge, diarrhées, conjonctivite, éruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils.

Les personnes ayant contractées la COVID-19, présentant un des symptômes de la liste ou ayant été en contact avec un cas confirmé de COVID-19 doivent consulter un médecin avant de reprendre une activité physique

Pour toutes questions ou remarques, nous vous invitons à nous contacter par mail : sunfrisbee@gmail.com

Yannick SECQUVILLE
Président du Sun Frisbee club de Créteil